

## **Les Français et la réforme du code du travail**

Enquête Harris Interactive pour



Enquête réalisée en ligne du 4 au 5 octobre 2017. Échantillon de 1 137 personnes, représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

\*\_\*\*

Dans le cadre de son partenariat avec *LCP*, Harris Interactive réalise chaque mois une enquête auprès des Français **afin de cerner leurs opinions, leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard de différents enjeux liés à un sujet d'actualité.**

Réalisée suite à la signature des ordonnances portant sur la réforme du code du travail, et aux différentes manifestations d'opposition qui se sont exprimées durant cette séquence, cette étude a vocation à faire le point sur **la perception de cette réforme par les Français** : se sentent-ils bien informés sur celle-ci ? Sont-ils favorables ou opposés aux ordonnances ? Quel est leur point de vue vis-à-vis des grèves et manifestations en opposition à ces ordonnances ?

## Que retenir de cette enquête ?

### Une réforme avant tout associée à l'enjeu de la stabilité de l'emploi

- De manière générale, **le niveau déclaré de connaissance du contenu des ordonnances portant sur la réforme du code du travail n'est pas très élevé** : seulement 4 Français sur 10 se disent bien informés à ce sujet. Ils sont un peu plus nombreux que la moyenne parmi les électeurs d'Emmanuel Macron au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle (52%) et, à un degré moindre, parmi ceux de François Fillon (44%) et de Jean-Luc Mélenchon (43%). Pour rappel, ce niveau d'information est légèrement inférieur à celui sur le projet de « loi Travail » porté par Myriam El Khomri lorsqu'elle était ministre du Travail, tel que mesuré en juin 2016<sup>1</sup>.
- Mais ce niveau d'information perfectible n'empêche pas les Français d'avoir une opinion générale à l'égard de cette réforme, dès lors qu'on les interroge spontanément sur le sujet. Il s'en dégage principalement **l'expression d'une préoccupation à l'égard des relations entre « patrons » et « salariés » et à l'avenir des « droits » et des conditions de travail de ces derniers**, avec une certaine inquiétude concernant les risques de « licenciements » et de « précarité ». Selon les individus, cette réforme est soit fortement critiquée, soit perçue comme un mal nécessaire (« *Fini le CDI, bonjour la précarité. Les patrons feront ce qu'ils veulent, les salariés perdent énormément de droits* » ; « *Loi non protectrice des droits des salariés mais en même temps nécessaire pour les chefs d'entreprises* »).

### Une perception contrastée : si l'opposition aux ordonnances se fait de plus en plus vive, certaines dispositions de la loi Travail, prises individuellement, suscitent une approbation croissante

- L'opinion des Français à l'égard de cette réforme est contrastée. **De manière générale, l'opposition à l'égard des ordonnances sur la « loi Travail » s'accroît : près de 2 Français sur 3 se disent aujourd'hui opposés à celles-ci (65%), soit une hausse de 7 points par rapport à la fin du mois d'août**, lorsqu'elles venaient d'être annoncées par le Premier ministre Edouard Philippe<sup>2</sup>. Si les électeurs d'Emmanuel Macron

---

<sup>1</sup> Enquête réalisée par Harris Interactive pour LCP, réalisée en ligne les 15 et 16 juin 2016, auprès d'un échantillon de 2086 Français âgés de 18 ans et plus.

<sup>2</sup> Enquête réalisée par Harris Interactive pour RMC & Atlantico, réalisée en ligne le 31 août 2017, auprès d'un échantillon de 1004 Français âgés de 18 ans et plus.

se montrent logiquement les plus positifs à l'égard de ces ordonnances, leur soutien est nettement plus mesuré qu'il y a quelques semaines (71% y sont favorables, contre 82% en août 2017). Les électeurs de François Fillon sont également plus favorables à ces ordonnances que la moyenne (52%, + 1 point). En revanche, les électeurs de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen s'y déclarent massivement opposés (83% dans les deux cas, avec une forte hausse de 13 points enregistrés auprès des électeurs de la présidente du Front National).

- **En revanche, dans le détail, plusieurs mesures font l'objet d'une approbation majoritaire au sein de la population et de surcroît en hausse par rapport au mois d'août.** Ainsi, plus de 7 Français sur 10 se disent favorables aux référendums d'entreprise dans les TPE de moins de 20 salariés (74%, + 4 points vs août 2017) et à l'augmentation des indemnités légales de licenciement (73%, + 7 points). De même 68% (+ 6 points) soutiennent le fait que les accords d'entreprises devront être approuvés par des organisations représentant 50% des voix (et non plus 30%), et 56% (+ 4 points) qu'elles puissent soumettre directement aux salariés des accords en matière de temps de travail, de rémunération et de mobilité. En revanche **l'encadrement des indemnités prud'homales continue, comme il y a quelques semaines, de susciter l'opposition d'environ 6 Français sur 10.** A noter que les électeurs d'Emmanuel Macron et de François Fillon restent de loin les plus favorables à l'ensemble des réformes citées.
- Si, malgré le soutien de certaines mesures détaillées, les Français sont plus nombreux à exprimer leur opposition à l'égard des ordonnances, **c'est avant tout qu'ils craignent plus que par le passé les conséquences de cette « loi Travail ».** En effet, plus des trois quarts (76%, + 5 points) pensent que cette loi va avoir pour effet de réduire le pouvoir des syndicats dans les entreprises. De même, **63% d'entre eux estiment qu'elle va détériorer les conditions de travail des salariés : cette crainte est celle qui connaît la forte hausse depuis le mois d'août (+ 9 points), celle-ci étant également partagée par une partie de l'électorat d'Emmanuel Macron (40%, + 11 points),** au-delà de ceux de Jean-Luc Mélenchon (81%, + 10 points), de Marine Le Pen (69%, + 8 points) et de François Fillon (44%, - 1 point).
- **Parallèlement, les Français demeurent majoritairement sceptiques quant aux effets potentiellement positifs de cette « loi Travail » sur l'économie française :** seuls 44% estiment qu'elle va améliorer la compétitivité des entreprises françaises, 37% qu'elle va améliorer la croissance économique du pays, et 29% qu'elle permettra de réduire le chômage (scores relativement stables par rapport au mois d'août). Notons que les électeurs d'Emmanuel Macron, s'ils se montrent davantage inquiets que par le passé par les conséquences individuelles de cette réforme, partagent toujours majoritairement leur optimisme quant à ses effets macroéconomiques.

- Si, donc, l’opposition à la « loi Travail » progresse, c’est avant tout parce que les Français anticipent davantage une dégradation des conditions de travail qu’une réelle amélioration des indicateurs économiques et ce malgré l’approbation majoritaire que suscitent certaines mesures.

## Grèves et manifestations : un soutien sans conviction ?

- Majoritairement opposés aux ordonnances sur la « loi Travail », les Français sont également 57% à déclarer soutenir les grèves et manifestations organisées contre ces ordonnances, même si pour la plupart il s’agit d’un soutien de principe : 22% d’entre eux estiment qu’ils « pourraient y participer » alors que les 35% restants ne souhaiteraient pas transformer ce soutien en participation active. Ce soutien est particulièrement élevé chez les électeurs de Jean-Luc Mélenchon (80%) et, dans une moindre mesure, chez ceux de Marine Le Pen (64%). 22% des Français se disent en revanche opposés à ces mouvements d’opposition (41% chez les électeurs d’Emmanuel Macron et de François Fillon), et 21% s’y déclarent indifférents.
- En revanche, quelle que soit leur opinion à l’égard de ces grèves et manifestations, les Français estiment majoritairement qu’elles n’auront pas d’incidence sur l’application de cette « loi Travail » : seulement 16% d’entre eux pensent que le point de vue des grévistes et manifestants sera pris en compte par le gouvernement, quand 84% estiment, au contraire, qu’il ne sera pas pris en compte. Notons que les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, principaux soutiens des manifestations, ne sont que 19% à envisager une prise en compte de leur point de vue par le gouvernement suite aux mouvements de grève.

\*\_\*\*

***Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d’éléments techniques tels que : la méthode d’enquête, les dates de réalisation, le nom de l’institut – Harris Interactive –, la taille de l’échantillon.***

### **A propos de Harris Interactive**

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l’institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l’international.

Harris Interactive repense le marché en alliant innovation technologique et accompagnement d’experts au-delà des études. Pour aider ses clients à prendre les meilleures décisions, avec un temps d’avance. Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d’étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur [www.harris-interactive.fr](http://www.harris-interactive.fr), [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

**Contacts Harris Interactive en France :**

Laurence Lavernhe - 39 rue Crozatier - 75012 Paris – Tel : 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - [llavernhe@harrisinteractive.fr](mailto:llavernhe@harrisinteractive.fr)

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - [jdlevy@harrisinteractive.fr](mailto:jdlevy@harrisinteractive.fr)